



COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER

Secrétariat Général

Boite Postale : 126

Brazzaville

REUNION DU 29 NOVEMBRE 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF) s'est réuni en session ordinaire le 29 novembre 2022, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur **Jean-Baptiste ONDAYE**, Ministre de l'Economie et des Finances, assisté de Monsieur **Ludovic NGATSE**, Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public et, par visioconférence, de Monsieur **ABBAS MAHAMAT TOLLI**, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Monsieur **Serge Dino Daniel GASSACKYS**, Secrétaire Général du Comité National Economique et Financier du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord pris connaissance de l'environnement économique international et national au troisième trimestre 2022, ainsi que des perspectives à fin 2022. Ensuite, il a examiné l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours de la période sous revue et a adopté le programme d'activités et le budget 2023 de son Secrétariat général.

Sur le plan international, le Comité a noté que la situation économique mondiale reste principalement marquée par les effets de la crise russo-ukrainienne, notamment la hausse des tensions inflationnistes, ainsi que le resserrement des politiques monétaires des principales banques centrales. Dans ce contexte, le Fonds Monétaire International (FMI) a prévu un taux de croissance du PIB mondial à 3,2%, contre 6,1% en 2021.

Sur le plan sous régional, la BEAC prévoit une reprise progressive de l'activité économique, avec un taux de croissance du PIB réel qui se situerait autour de 3,3% en 2022, après 1,6% en 2021, sous l'effet principalement du rebond de la croissance pétrolière (+1,9% en 2022, contre -8,2% un an auparavant).

Sur le plan national, le Comité a noté une reprise de l'activité économique en 2022 sur la base des projections des autorités nationales. En effet, celles-ci prévoient un taux de croissance du PIB réel de 2,8%, contre une récession de 1,4% en 2021. Cette

amélioration s'expliquerait principalement par la vigueur du secteur hors pétrole (+3,2%), qui bénéficierait du regain de la demande. Le secteur pétrolier quant à lui resterait quasi-stable à - 0,8%, en dépit de la bonne tenue des cours sur le marché international, en raison principalement de l'effet retardé des investissements réalisés. Sur le front des prix, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'établirait à 3,5%, du fait notamment de la hausse des prix des produits alimentaires importés. En lien avec la bonne tenue des cours mondiaux du pétrole, le Congo a accéléré le remboursement de sa dette, ce qui devrait améliorer son taux d'endettement qui ressortirait à 64,9% du PIB, contre 103,6% du PIB en 2021.

Par ailleurs, le Comité a été édifié sur l'état d'avancement du programme avec le FMI dont la deuxième revue sera soumise au Conseil d'Administration en février 2023.

Examinant les différents modes de financement de l'économie congolaise, le Comité a relevé qu'au 30 septembre 2022, le système bancaire a enregistré une légère hausse de 0,3% des crédits bruts à l'économie à 1 417,1 milliards et un repli de 2,4% des créances en souffrance à 271,1 milliards. Le marché des valeurs du trésor affiche un encours de 1 277 milliards à fin septembre 2022, en hausse de 29,71% en glissement annuel. Cet encours est constitué essentiellement des Obligations du Trésor Assimilables (87,33%).

Le Comité a examiné et adopté le programme d'activités et le budget de son Secrétariat Général pour l'exercice 2023.

Le Comité a également été édifié sur les modalités de mise en circulation par la BEAC, le 15 décembre 2022, de la nouvelle gamme de billets de banque « type 2020 ».

Par ailleurs, le Comité a salué l'organisation des festivités marquant le 50^{ème} anniversaire de la BEAC et a remercié le Ministre de l'Economie et des Finances, pour son implication et sa contribution à la réussite de cet événement historique.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions prises par les différents organes de la CEMAC, de la BEAC et de la COBAC lors des dernières réunions.

Fait à Brazzaville, le 29 novembre 2022

Le Président du CNEF,

